



Ambassade de France en Iran

TCF-DAP

Les étudiants qui souhaitent faire des études d'architecture, ou entrer en première ou deuxième année de licence dans une université française doivent suivre les démarches suivantes :

- 1 - se procurer le dossier de candidature
- 2 - déposer ce dossier au service culturel de l'Ambassade de France
- 3 - passer un test de langue française (le T.C.F-D.A.P)

1 - DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les étudiants qui souhaitent entrer dans une école d'architecture, ou en première ou deuxième année de licence dans une université doivent retirer un dossier de candidature au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Téhéran, ou l'imprimer sur internet à partir de la page suivante :

<http://www.ambafrance-iran-culture.com/Fran%C3%A7ais/Accueil.htm> (page en français)

http://www.ambafrance-iran-culture.com/Persan/Accueil_Per.htm (page en persan)

Le dossier de demande d'admission préalable (dossier blanc) pourra être retiré à partir du 1^{er} décembre 2009 au **bâtiment 2** du Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France, tous les jours de 9h00 à 12h30.

Adresse : Enghelab, beyne College va Ferdowsi, khiaban Abivard, kouche Kimia, n 14.

2 - REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Après avoir complété le dossier, ce-dernier devra être remis les **25, 26, 27, et 28 janvier 2010** au **bâtiment 1** du Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France (prendre rendez-vous par téléphone au 66 70 50 40 - 41 - 43 - 44).

Adresse : khiaban Lavasani, Dibaji shomali, koutche shahid Hamid Reza Noorian, n 53

3 - VERIFICATION LINGUISTIQUE :

Les candidats doivent passer Le Test de Connaissance du Français (T.C.F-D.A.P) qui sera organisé le **5 février 2010** de 10 h 00 à 13 h 00 au **bâtiment 2** du Service culturel.

Un candidat est exempté du T.C.F-D.A.P s'il est titulaire du D.E.L.F B 2 ou du D.A.L.F.

Même si un candidat est exempté du test de langue, il doit obligatoirement remettre son dossier de candidature au Service culturel de l'Ambassade de France, et ne doit pas l'envoyer directement aux universités sinon elles ne l'examineront pas.

L'inscription au T.C.F-D.A.P se fera les **6 et 7 janvier 2010** au **bâtiment 2** du Service culturel

Adresse : Enghelab, beyne College va Ferdowsi, khiaban Abivard, kouche Kimia, n 14.